

# Un éléphant, ça crève énormément



La Convention sur le commerce des espèces menacées vient de réclamer plus de moyens. Des initiatives européennes ou privées comme l'association Doli ont engagé une dernière bataille pour sauver les éléphants et les autres animaux sauvages d'Afrique. Sur fond de massacres et de misère humaine

Pages 2 et 3

**France Soir**  
**Référendum du jour**

**Pensez-vous que l'on pourra stopper l'extinction des animaux sauvages ?**

Appelez le **08 92 23 00 08** (0,34 €/min)  
ou par SMS tapez **FSOIROUI** ou **FSOIRNON**  
et envoyez au **72004** (0,30 €/min + tarifs sms)  
ou par Internet  
[www.francesoirsondage.com](http://www.francesoirsondage.com)



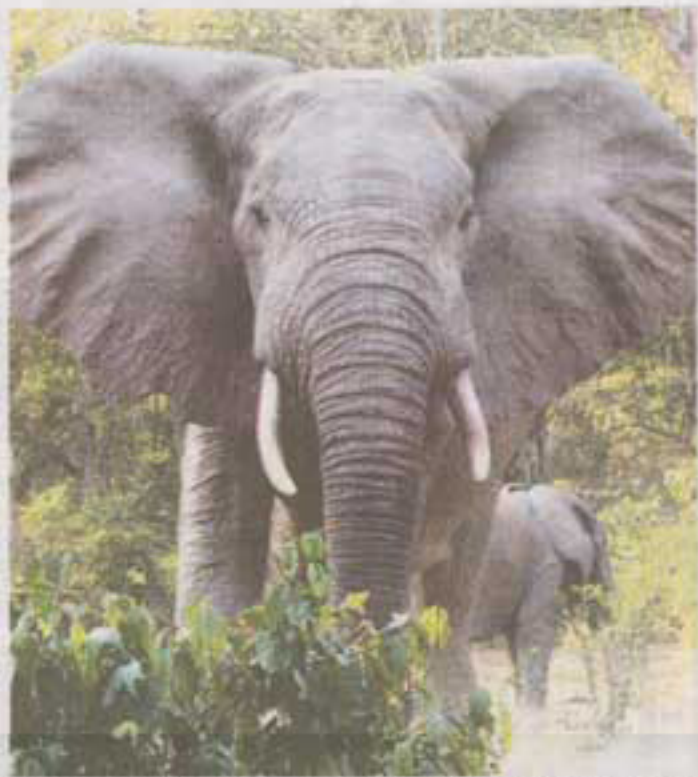
# AFRIQUE CENTRALE ■ De nombreuses espèces menacées de disparition et tous les Eléphants : la guerre contre les

«**F**ace aux braconniers chasseurs d'ivoire et de viande, il n'y a pas de demi-mesure. C'est le premier qui tire qui a raison. Ils sont si puissamment armés que coincés, ils ne refusent pas le combat. » Ce propos de Jean-Luc Séjourné, spécialiste de la lutte anti-braconnage en Afrique centrale, montre que la protection des éléphants n'est plus seulement une affaire de convention internationale mais qu'elle passe également par des actions sur le terrain, même musclées. Pour Jean-Luc Séjourné, « la guerre des éléphants a bel et bien commencé ». Il était temps. Leur population totale sur le continent est estimée entre 300.000 et 400.000 individus. Mais en Afrique centrale, où les moyens de surveillance et de protection sont moins structurés, le braconnage fait des ravages.

## De plus en plus violent

Déjà, en 1997, lors de sa conférence à Harare (Zimbabwe), la CITES (Convention internationale sur le commerce des espèces menacées d'extinction, lire l'interview de Ghyslaine Calmels, ci-dessous) avait constaté la reprise intensive du braconnage et son caractère de plus en plus violent et destructeur, les bandits-traffiquants n'hésitant plus à effectuer des raids meurtriers jusque dans les parcs nationaux, y prélevant des effectifs importants d'éléphants.

C'est un peu plus tard que Jean-Luc Séjourné, ancien para du 8<sup>e</sup> RPIMA à la retraite, sillonne l'Afrique pour effectuer des missions



Un éléphant adulte, en pleine santé, qui n'a pas subi le sort du jeune pachyderme (ci-dessus) honteusement abattu pour ses défenses encore en cours

de protection d'espatriés et d'installations classées, notamment pétrolières. Au hasard de l'une d'elles, il retrouve un ancien soldat qui servait sous ses ordres. Ce commando, reconverti guide de grande chasse en Centrafrique, décrit la situation apocalyptique et dangereuse à laquelle

il est confronté au cours de ses salaris : « Il faut que tu viennes nous aider. Dans le nord de la Centrafrique, c'est la guerre. Les braconniers sont armés de kalachnikovs et tirent sur tout ce qui bouge. Les éléphants, les buffles, les antilopes. » Jean-Luc Séjourné pense, alors, à son rêve de



gosse : « J'ai toujours voulu m'occuper d'animaux sauvages en Afrique. Petit, je me voyais plutôt dans un parc, mais bon... » Des animaux, il va en voir, mais il va surtout se confronter aux bracons, en direct.

Grâce à un programme régional de l'Union européenne, ECOFAC

(conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale), Jean-Luc Séjourné part pour la Centrafrique et intervient sur trois zones couvrant un territoire de 85.000 km<sup>2</sup>. La situation qu'il y découvre est catastrophique : « Des bandes armées de

## “Les négociations se font trop sur des critères purement économiques”

**GHYSLAINE CALMELS, DIRECTRICE DE LA FONDATION BARDOT**, de retour de la CITES qui s'est tenue à Bangkok. Quel est le bilan global de cette convention 2004 ?

Ghyslaine Calmels. Malheureusement, le sentiment que les négociations sur la protection des grandes espèces se fait en pratiquant le dominant-donnant, et sur des critères purement économiques, qui n'ont rien à voir avec la préservation de la flore et de la faune. La CITES manque aussi de moyens de coercition réels pour faire respecter ses décisions et directives. Des réseaux très organisés gèrent les 10 milliards de dollars du trafic des espèces protégées, ce qui place cette activité illégale juste derrière les trafics de drogue et d'armes. Un trophée de rhinocéros se vend 200.000 euros, par exemple. On comprend qu'il soit difficile de contraindre les trafiquants à abandonner. Et puis on assiste à des alliances contre nature, par exemple la Centrafrique, qui veut sauver ses éléphants mais dont le représentant vote avec les japonais pour la chasse à la baleine. C'est très démoralisant...

Ya-t-il tout de même des satisfactions ? G. C. C'est par exemple de voir l'Inde, le Népal, le Pakistan se maintenir depuis quelques années dans une mouvance de protection extrême, exemplaire. Ou la

décision concernant le dauphin Orca, un animal très sympa, joueur, intelligent, qui a été classé en Annexe I, ce qui veut dire totalement protégé, contre l'avis des japonais. Un bois exotique devenu rarissime a bénéficié de la même mesure, après avoir été pillé pendant des décennies. Cela contribuera peut-être à freiner – un peu, trop peu – la déforestation qui, à terme, en supprimant les habitats naturels, contribue à l'inevitable disparition des animaux sauvages. Ne peut-on pas composer la disparition d'animaux de certaines zones par l'importation des mêmes espèces de régions plus protégées ?

G. C. C'est difficile, et très cher : l'Afrique du Sud vend 200.000 euros un rhinocéros, et nous n'avons pas les moyens d'intervenir à un tel niveau de prix. Dans le même temps, et parce qu'ils en sont à peu près pourvus, les quotas de chasse au léopard et au rhino ont été augmentés dans ce pays, ainsi qu'en Namibie. C'est frustrant.

Et la France dans tout cela ? G. C. Elle est englobée dans le « pool » des 25 pays de la Communauté européenne, ce qui lui donne du poids, et l'oblige à suivre les décisions communes, ce qui n'est pas plus mal... Propos recueillis par F. M. et J. M.

## C'est quoi la CITES ?

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction est connue sous son sigle CITES. Il s'agit d'un accord entre Etats dont la mission est de surveiller l'impact du commerce international des espèces sur l'état des effectifs de chacune d'entre elles. Entrée en vigueur en 1975, après plus de quinze ans de gestation, la CITES lie aujourd'hui 166 pays : aucune espèce protégée par la CITES n'a disparu du fait du commerce. Au total, la Convention protège et réglemente le commerce de 5.000 espèces animales et 28.000 végétales. On ne retient bien souvent des travaux de la CITES que ceux concernant les espèces les plus emblématiques de la protection animale : éléphants, rhinocéros, baleines, ours, etc. Or les travaux de la CITES concernent également des espèces comme les grenouilles, les coraux, les moules, etc.



## Doli : un projet de réserve à Yalinga

L'association Doli (1901), dont le député Pierre Lellouche préside le comité de parrainage, a formé le projet de réaliser une réserve de faune sauvage dans la province de Yalinga (Centrafrique) en tablant sur des objectifs concrets, réalisables avec des moyens simples, sûrs et peu coûteux, durables écologiquement, économiquement et socialement. Cette réserve, spécialement dédiée à la sauvegarde des éléphants, permettra également de protéger toutes les espèces animales partageant le territoire, de restaurer l'équilibre naturel des espèces après l'élimination du braconnage. Elle aura également pour impact de redonner vie à toute cette région en favorisant des actions d'écotourisme.

Doli, 27, rue de Dunkerque, 75010 Paris.  
Tél. : 01.53.57.76.32. E-mail : contact@doli.asso.fr





# animaux sauvages sans exception sont décimés par de véritables bandes armées braconniers a commencé



## Quant Brigitte Bardot écrit à Jacques Chirac

A la clôture de la CITES, réunie à Bangkok, Brigitte Bardot, présidente de la fondation qui porte son nom, a écrit au président de la République, Jacques Chirac, pour l'alerter sur la menace réelle qui pèse sur les éléphants. Elle le sollicite notamment pour qu'il intervienne personnellement pour que « dès 2005, la France ne délivre aucun permis d'importation de trophées de chasse pour les espèces sensibles, en particulier : les rhinocéros noirs de Namibie et d'Afrique du Sud, le rhinocéros blanc du Swaziland, les léopards de Namibie et d'Afrique du Sud, le lion et l'éléphant d'Afrique ». Déterminée à saisir la Commission européenne sur ce sujet, la présidente de la Fondation avoue qu'elle n'est pas « naïve au point de penser que nous réussirons par notre simple espoir à créer une dynamique qui puisse aboutir à un résultat concret. Pour cela, il nous faut le soutien d'une nation. Je me tourne naturellement vers la mienne ».

de croissance. A droite, l'ex-paras Jean-Luc Séjourné et son commando partent en brousse à la recherche des braconniers soudanais.

Soudanais font de véritables razzias dans les troupeaux d'animaux sauvages. « La première année, le choc est frontal : Séjourné perd quatre hommes dans des accrochages à répétition. Les trois années suivantes, sa troupe est armée en conséquence et assistée de la protection d'un dé-

tachement militaire centrafricain, armé de lance-roquettes. Au fil des mois, ce sont les Soudanais qui rompent le combat. « Dans cette région, explique Jean-Luc Séjourné, j'ai formé des gardes anti-bracons qui patrouillent inlassablement quand la saison le permet. » Les bracon-

niers ont, semble-t-il, bien compris la leçon et, depuis, ils envahissent la Centrafrique par la région de Haute-Kotto où ils perpètrent leurs expéditions en toute impunité. Pour le moment (lire ci-dessous).

Ces jours-ci, Jean-Luc Séjourné est reparti en Afrique, en Répu-

blique démocratique du Congo, dans le parc national de la Garamba : « Il y a un an, on avait recensé 30 rhinocéros blancs, ils ne sont plus qu'une douzaine. Il n'y a pas de temps à perdre pour mettre un terme au braconnage. »

Jean Maçon et François Mattal

## Le chasseur d'Afrique revient de loin

A L'EST DE LA CENTRAFRIQUE, le plateau de la Haute-Kotto, grand comme quatre fois la France, culmine à 600 m d'altitude. Soumis au rythme des saisons sèches et humides, il abrite un paysage de forêt tropicale et de brousse tout à fait typique de l'habitat des éléphants, et de très nombreuses espèces sauvages, notamment d'organes. Dans cette immensité, la province de Yalinga, autrefois florissante, est aujourd'hui désertée par les populations locales : en 1985, cette sous-préfecture comptait 3.500 habitants. Il n'y en a plus guère que 350. Cette désertification n'est pas sans conséquences sur le sort des grands animaux sauvages comme les éléphants : la gendarmerie locale ayant abandonné le terrain, plus aucun contrôle n'est exercé sur ce territoire. Bernard Noiret, surnommé « l'Africain blanc », ancien guide de safari dans la région, se mobilise aujourd'hui pour la protection des éléphants dont les effectifs sont particulièrement touchés par le braconnage. Directeur opérationnel de l'association Doli (éléphant, en langue sango), il explique son engagement et ses projets.

Comment un chasseur de trophées peut-il se transformer en protecteur de la faune sauvage ?

Bernard Noiret, j'ai guidé des safaris pendant une bonne vingtaine d'années dans la province de Yalinga, jusqu'au début des années 1990. Nous chassions les buffles, les antilopes mais pas l'éléphant. A

cette époque, il arrivait fréquemment de rencontrer, plusieurs fois par jour, des troupeaux de 200 buffles. Aujourd'hui c'est rarissime : ils sont décimés. Et quand j'ai vu le sort que les braconniers réservent aux éléphants, j'ai remis la carabine et décidé de m'engager à fond dans la lutte contre le braconnage.

A quoi faites-vous allusion ?

B. N. Les bracons, au début, s'intéressaient surtout au trafic de l'ivoire. Alors, ils abattaient les éléphants sans discernement : mâles, femelles jeunes ou vieilles, petits. Il est fréquent de trouver des cadavres dont les défenses sont simplement tronçonnées à ras de la muqueuse et non arrachées à la racine.

Et aujourd'hui ?

B. N. Les braconniers chassent également pour la viande.

Comment ça ?

B. N. Ils tirent sur tout ce qui bouge, éléphants, buffles, antilopes, etc. Ils dépouillent les animaux, font boucaner la viande. Fumée, elle perd 90 % de son poids : ils peuvent donc ainsi transporter d'énormes quantités de viande de brousse.

Mais qui sont ces braconniers ?

B. N. Ce sont des Soudanais, équipés d'armes de guerre comme les kalachnikovs, mais pas seulement. Ils viennent, par bandes de 200 hommes à pied du Sud-Soudan, probablement pour nourrir les populations locales du Darfour, peut-être aussi des milices. Ils forment des caravanes de chameaux et de

mulets, s'installent dans un secteur et ratatinent tout autour. Quand ils ont épongé le secteur, ils repartent au Soudan, chargés de viande et, accessoirement, d'ivoire.

Pourquoi accessoirement ?

B. N. Tout simplement, parce qu'ils ont décimé les troupeaux d'éléphants. Il y en a beaucoup moins, alors ils en tuent moins...

Personne ne les arrête ?

B. N. Les Centrafricains ne le peuvent naturellement pas. Ce sont des gens simples, qui vivent de la pêche, un peu de la chasse, de la cueillette. Et ils ont une peur historique des Soudanais. Il y a quelques siècles, les Soudanais réduisaient ces populations en esclavage. Et en une quinzaine d'années de terreur, ils ont largement contribué à la désertification de la province. Les premiers gendarmes sont à 170 km de Yalinga : ils ne risquent pas de monter des opérations de police. Et pour assurer leur tranquillité, les bracons empoisonnent les rivières à l'arsenic, privant les Centrafricains d'une ressource naturelle abondante. On comprend qu'ils aient quitté la région.

La faune sauvage est donc condamnée ?  
B. N. Heureusement non ! Et c'est bien pour ça que j'ai monté le projet Doli, soutenu par le gouvernement centrafricain. Grâce à cette association, nous allons pouvoir remettre un peu d'ordre. Installer des camps, tracer des pistes, patrouiller, en somme dissuader. Au fur et à mesure, nous formons de plus en plus



Bernard Noiret et Charles Cantogrel, fondateurs de l'association Doli.

de gardes capables de lutter efficacement contre ces bandes armées. Ça risque de ne pas se passer aussi facilement...

B. N. C'est un risque, en effet. Mais sur place, j'ai un excellent interprète arabe.

Vous serez vous-même armé ?

B. N. Uniquement d'une carabine, pour se protéger d'un éventuel animal blessé ou agressif. Depuis que les Soudanais sevisent dans cette région, le comportement des animaux a changé. Ils craignent l'homme, le les comprennent. Ils sont devenus dangereux. Et puis, autre

chose : après avoir laissé derrière eux des carcasses en si grand nombre, les charognards comme les hyènes et les lycaons se sont multipliés. Aujourd'hui, ces meutes attaquent les troupeaux. Ça accentue leur agressivité. D'où la carabine. Et la chasse ?

B. N. Pour moi, c'est bien fini. Seule compte la mission Doli. Et croyez-moi, dans quelques années, nous n'aurons certainement pas reconstruit les effectifs d'éléphants. En revanche, nous aurons stoppé l'hémorragie. **Propos recueillis par F. M. et J. M.**